



Ville d'Esch-sur-Alzette

**Secrétariat**

Date de l'annonce publique de la séance:

02.07.2009

Date de la convocation des conseillers :

02.07.2009

point de l'ordre du jour no:

04-B

**Délibération du Conseil Communal  
de la Ville d'Esch-sur-Alzette**

**Séance publique du 10 juillet 2009**

**Présents :** Hinterscheid, Braz, Spautz, Tonnar échevins, Hannen, Huss, Jaerling, Codello, Hildgen, Zwally, Weidig, Becker, Baum, conseillers,

Clement, secrétaire communal.

**Absents :** Mutsch, bourgmestre, Maroldt, Snel, Roller, Knaff, Wohlfarth, conseillers

COMMISSARIAT DE DISTRICT  
13 JUL. 2009  
Luxembourg

## Le Conseil Communal;

**Objet: Création d'un comité «LASEP» et d'un groupe de travail interne «LASEP»**

Vu la convention entre la Ville d'Esch-sur-Alzette et le «C.A. FOLA» concernant les activités sportives de la «LASEP» à Esch-sur-Alzette approuvée à l'unanimité par le conseil communal lors de sa séance publique du 11 juillet 2008;

Vu la convention entre la Ville d'Esch-sur-Alzette et le club sportif «L'Espérance» concernant les activités de la «LASEP» à Esch-sur-Alzette approuvée à l'unanimité par le conseil communal lors de sa séance publique du 11 juillet 2008;

Vu la réorganisation du service des sports approuvée à l'unanimité par le conseil communal en date du 21 novembre 2008;

Vu l'établissement du «Sportförderprogramm» de la Ville d'Esch-sur-Alzette;

Vu la volonté politique du collège des bourgmestre, conformément à l'accord de coalition de 2005, de renforcer également l'intégration du sport à tous les niveaux de l'enseignement préscolaire et primaire ainsi qu'aux structures d'accueil avec comme but majeur d'optimiser la santé physique et psychique des enfants;

Vu la loi communale modifiée du 13 décembre 1988;

Vu l'avis favorable de la Commission des sports;

Après discussion et sur proposition du collège des bourgmestre et échevins,

**a p p r o u v e  
à l'unanimité**

de créer un comité « LASEP » et un groupe de travail interne «LASEP» eschois;

Le **Comité local de la «LASEP»** est composé des personnes suivantes:

- Président: l'échevin des sports de la Ville Monsieur Henri Hinterscheid
- Vice-président: l'échevin de l'enseignement Monsieur Jean Tonnar
- Secrétaire: le rédacteur du Service des sports Madame Sandrine Messmer
- Trésorier: le receveur communal Monsieur Patrick Cannivé
- Membres: le chef du service du Service des sports Madame Norma Zambon et le secrétaire de la Commission scolaire Monsieur René Thorn

Le **groupe de travail interne de la «LASEP»**, responsable du travail et de la coordination journalière est composé des personnes suivantes:

- le chef du service du Service des sports Madame Norma Zambon
- le secrétaire de la Commission scolaire Monsieur René Thorn ou un autre membre de ce service communal
- le rédacteur au Service des sports Madame Sandrine Messmer
- le coordinateur des activités «LASEP» Monsieur Jacques Müller
- le responsable «LASEP» des activités préscolaires Madame Nadine Cruchten
- la représentante de l'école primaire à journée continue Madame Manon Bock
- le représentant de la «Maison-relais» Monsieur Laurent Zimmer
- le représentant des «Bains du parc» Monsieur Manuel Cardoni
- le consultant du Service des sports Monsieur Romain Fiegen

Le détail des activités sera fixé conformément à un règlement interne.

en séance

date qu'en tête

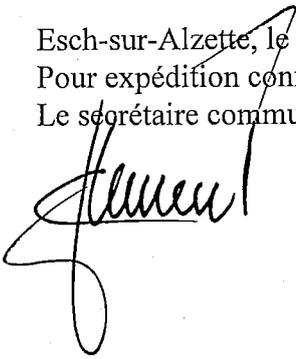
suivent les signatures

Esch-sur-Alzette, le 10/07/2009

Pour expédition conforme,

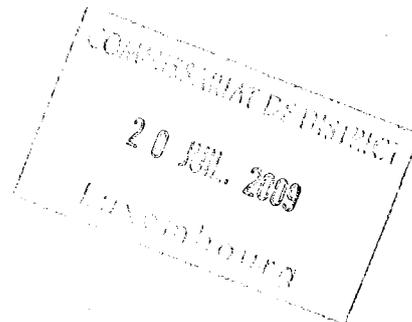
Le secrétaire communal,

Le bourgmestre,



No. 44/09/arc  
Commune de Luxembourg  
Le 10 JUIL. 2009

40333



Service : **Secrétariat**  
**LESCH** Esch/Alzette, le  
22 JUIL. 2009 ER